



# Concours d'entrée Doctorat

## Pré-requis

Sans limite d'âge.

Les candidats ne peuvent se présenter plus de trois fois.

Le doctorat est ouvert sur concours aux candidats remplissant les conditions d'inscription à l'université en France et titulaires en chant, instrument, composition, musique ancienne ou musique de chambre, d'un des diplômes suivants :

- Master délivré par un établissement français ou étranger d'enseignement supérieur de la musique ;
- Diplôme de 2e cycle du CNSMDP ou du CNSMDL conférant le grade de Master ;
- Diplôme de 2e cycle supérieur français ou étranger d'enseignement supérieur de la musique ;
- DFS du CNSMDP ou DNESM du CNSMDL.

*Conformément au règlement des études, articles I-1-4-3, les candidats au concours d'entrée en doctorat qui ne sont pas ressortissants d'états francophones, doivent présenter, à l'appui de leur dossier d'inscription au concours d'entrée, un certificat émanant d'un organisme agréé par le gouvernement français, attestant d'un niveau en langue française au moins égal à C1 dans l'échelle des niveaux communs de référence du Conseil de l'Europe.*

## L'admission en doctorat est soumise à 2 épreuves :

### 1. Admissibilité : présélection sur dossier

*Sur examen, par un jury interne composé de représentants de l'École Doctorale 484-3LA et du CNSMD de Lyon, d'un dossier comprenant :*

- la copie du/des diplômes prérequis ;
- un curriculum vitæ détaillé – 4 pages maximum ;
- un projet de recherche en français sur le sujet de la recherche envisagée de 5 à 10 pages dactylographiées, comprenant : l'intitulé de la recherche envisagée, une bibliographie en lien avec le projet de recherche, des annexes. Les documents manuscrits ne sont pas autorisés ;
- le programme détaillé d'un récital d'une durée de 30 min qui est en lien avec le sujet de la recherche envisagée par le candidat. La durée de chaque œuvre devra être indiquée.

### 2. Admission : épreuve artistique et sélection sur dossier (45 min)



*Un récital public d'une durée d'1 heure environ composé d'un programme en lien avec le sujet de la recherche envisagée par le candidat qui précisera la durée de chaque œuvre. Le jury entendra tout ou partie du programme (au moins 30 min), se réservant le droit d'interrompre à tout moment le candidat.*

- un entretien en français d'une durée de 15 min environ ;
- pour les candidats qui ne relèvent pas du champ de l'interprétation, la présentation orale des travaux passés et en cours et du projet de thèse (durée 30min).

Pour tout renseignement concernant le projet de recherche, vous pouvez contacter la directrice de la recherche à : [anne.de-fornel@cnsmd-lyon.fr](mailto:anne.de-fornel@cnsmd-lyon.fr)

## **Inscription en doctorat**

L'inscription définitive se fait selon les modalités définies par l'école doctorale Lyon-Saint-Etienne ED 484-3LA.

## **Calendrier des épreuves**

**Cette année, 2 sessions de concours sont organisées :**

### **Session 1 :**

Inscriptions entre le **31 janvier et le 15 mars 2022**

**Admissibilité - Présélection sur dossier : 25 mars 2022**

**Admission - épreuve artistique et entretien : 30 mai 2022**

### **Session 2 :**

Inscriptions entre le **3 mai et le 15 juillet 2022**

**Admissibilité - Présélection sur dossier : début septembre 2022**

**Admission - épreuve artistique et entretien : 17 octobre 2022**

[Calendrier d'inscription et des épreuves](#)